



## Impossible de retrouver des factures...

Par **siega**, le **16/06/2009** à **23:45**

Bonjour,

Ayant repris la gestion d'une petite association, je n'arrive pas à remettre la main sur différentes factures concernant des frais de bureau (papeterie, stylos, cartouches d'encre...), je sais en revanche chez qui mon prédécesseur allez se fournir, malheureusement celui-ci me dit qu'il n'établit pas de facture mais seulement des tickets étant donné qu'il vend au détail...

Une attestation sur l'honneur certifiant qu'il a bien vendu pour un tel montant suffirait-il pour la comptabilité qui veut absolument quelque chose pour clôturer l'exercice 2007?

En cas de contrôle par l'administration fiscale cette attestation a t elle une force probante?

Que puis-je faire sinon pour pouvoir clôturer définitivement cette exercice 2007?

Merci d'avance.